

Modifications aux municipalités du Québec

2023

Le présent bulletin annuel recense l'ensemble des modifications apportées aux municipalités et aux divisions territoriales du Québec pour la période du 1^{er} janvier au 31 décembre 2023. Il reprend essentiellement l'information publiée dans les bulletins mensuels au cours de l'année. Le système du code géographique rassemble une multitude de découpages territoriaux portant chacun un code géographique unique, ce qui permet de compiler de l'information statistique pour un niveau géographique donné et de diviser ou d'agréger cette information selon différents niveaux géographiques inférieurs ou supérieurs à celui-ci. L'information comprise dans le système est accessible sur le site Web du Répertoire des divisions territoriales.

Les modifications apportées aux territoires peuvent être :

- une constitution (création d'un territoire à partir de parties de territoire existantes) ;
- une érection (fusion de deux territoires ou plus) ;
- un démembrement (division du territoire existant en deux ou en plusieurs composants) ;
- une annexion totale ou partielle (transfert complet ou fragmentaire d'un territoire vers un autre territoire) ;
- un changement de nom.

Pour les municipalités, s'ajoutent les modifications suivantes :

- un changement de statut ;
- un changement d'appartenance à une municipalité régionale de comté.

Le bulletin annuel de 2023 comporte 15 modifications aux municipalités.

Les modifications relatives aux divisions territoriales en 2023 concernent les centres de services scolaires.

Statuts municipaux

Municipalités locales

C	Cité ¹
CT	Municipalité de canton
CU	Municipalité de cantons unis
GR	Gouvernement régional
M	Municipalité
P	Municipalité de paroisse
V	Ville
VC	Municipalité de village cri
VK	Municipalité de village naskapi
VL	Municipalité de village
VN	Municipalité de village nordique

Territoires autochtones

EI	Établissement amérindien
R	Réserve indienne
TC	Terres réservées aux Cris
TI	Terres de la catégorie I pour les Inuits
TK	Terres réservées aux Naskapis

Territoires non organisés

G	Territoire non organisé géographique (non officiel)
NO	Territoire non organisé

Types de modifications aux municipalités

0	Démembrement d'un territoire	6	Constitution en municipalité
1	Changement de nom	7	Érection à partir d'un regroupement de municipalités
2	Changement de statut municipal	8	Annexion partielle
3	Changement de nom et de statut municipal	9	Changement d'appartenance à une municipalité régionale de comté
5	Annexion totale		

Abréviations

GOQ	Gazette officielle du Québec
L.Q.	Lois du Québec

Sources des cartes réalisées par l'Institut de la statistique du Québec

Découpage administratif (municipalités) de décembre 2023 : Ministère des Ressources naturelles et des Forêts, Système sur les découpages administratifs (modifié par l'Institut).

Réseau routier – janvier 2023 : Adresses Québec.

Limites de lots : Ministère des Ressources naturelles et des Forêts, cadastre du Québec, 1^{er} février 2023.

Hydrographie : Ministère des Ressources naturelles et des Forêts, Géobase du réseau hydrographique du Québec (GRHQ).

Projection cartographique : Albers conique équivalente pour le Québec.

Remarque : Les limites cartographiques sont présentées à titre indicatif uniquement.

1. Statut municipal historique (n'est plus utilisé pour le découpage actuel du territoire).

Modifications aux municipalités

Tableau 1

Modifications aux municipalités du Québec, 2023

Situation antérieure	Modification		Nouvelle situation	Source
Nom, statut municipal (code géographique)	Date	Type	Nom, statut municipal (code géographique)	
Côte-Nord-du-Golfe-du-Saint-Laurent, M (98015)	2008-02-20	8 ¹	La Romaine, R (98804)	Bureau du Conseil privé, décret 2017-0714
Eeyou Istchee Baie-James, M (99060)	2014-01-01 ²	2	Eeyou Istchee Baie-James, GR (99060)	GOQ, partie 2, n° 39 de 2013, p. 4133
Sainte-Catherine, V (67030) Saint-Constant, V (67035) Saint-Isidore, P (67040) Châteauguay, V (67050)	2018-05-14	8 ¹	Kahnawake, R (67802)	Bureau du Conseil privé, décret 2018-0547
Eeyou Istchee Baie-James, GR (99060) Toponyme à venir, NO (99914)	2022-06-24	8 ¹	Mistissini, TC (99804)	Bureau du Conseil privé, décret 2022-0824
Eeyou Istchee Baie-James, GR (99060) La Morandière, M (88015) Rochebaucourt, M (88010)	2022-07-14 2023-01-01	8 ¹ 7	Chisasibi, TC (99814) La Morandière-Rochebaucourt, M (88012)	Bureau du Conseil privé, décret 2022-0879 GOQ, partie 2, n° 51 de 2022, p. 7135
Notre-Dame-de-Pontmain, M (79010)	2023-01-20	6	TNO aquatique de la MRC d'Antoine-Labelle, G (79992)	Non officiel
Saint-Charles-de-Bellechasse, M (19097) La Durantaye, P (19090)	2023-02-11 2023-02-11	8 ¹ 8 ¹	La Durantaye, P (19090) Saint-Charles-de-Bellechasse, M (19097)	GOQ, partie 1, n° 6 de 2023, p. 129 GOQ, partie 1, n° 6 de 2023, p. 132
Repentigny, V (60013) L'Assomption, V (60028)	2023-05-06 2023-05-06	8 ¹ 8 ¹	L'Assomption, V (60028) Repentigny, V (60013)	GOQ, partie 1, n° 18 de 2023, p. 322 GOQ, partie 1, n° 18 de 2023, p. 327
Lac-Mégantic, V (30030)	2023-07-08	8 ¹	Nantes, M (30045)	GOQ, partie 1, n° 27 de 2023, p. 451

Suite à la page 4

Tableau 1 (suite)

Modifications aux municipalités du Québec, 2023

Situation antérieure	Modification		Nouvelle situation	Source
Nom, statut municipal (code géographique)	Date	Type	Nom, statut municipal (code géographique)	
Pointe-Fortune, VL (71140)	2023-07-22	2	Pointe-Fortune, M (71140)	GOQ, partie 1, n° 29 de 2023, p. 483
McMasterville, M (57025)	2023-08-05	2	McMasterville, V (57025)	GOQ, partie 1, n° 31 de 2023, p. 525
Saint-Zotique, M (71025)	2023-08-05	2	Saint-Zotique, V (71025)	GOQ, partie 1, n° 31 de 2023, p. 525
Brébeuf, P (78075)	2023-11-04	2	Brébeuf, M (78075)	GOQ, partie 1, n° 44 de 2023, p. 713
Crabtree, M (61013)	2023-11-18	2	Crabtree, V (61013)	GOQ, partie 1, n° 46 de 2023, p. 747

1. Le territoire touché par l'annexion partielle, qui fait partie de l'entité mentionnée dans la colonne « Situation antérieure », est rattaché à l'entité mentionnée dans la colonne « Nouvelle situation ». Le territoire touché par la modification est cartographié en annexe.
2. Cette modification aurait dû paraître dans le bulletin de janvier 2014. Le nouveau statut « Gouvernement régional » a été attribué à cette entité administrative en vue de mieux distinguer ses compétences particulières. Cette modification est rétroactive à la date d'entrée en vigueur de la *Loi instituant le Gouvernement régional d'Eeyou Istchee Baie-James*, soit le 1^{er} janvier 2014.

Modifications aux divisions territoriales

Centres de services scolaires francophones (CSF) et centres de services scolaires à statut particulier

► Modification de la désignation des divisions territoriales du ministère de l'Éducation et de l'Enseignement Supérieur (MEES)

Les *commissions scolaires francophones* ainsi que les *commissions scolaires à statut particulier* deviennent respectivement des *centres de services scolaires francophones* et des *centres de services scolaires à statut particulier*.

► Modification du nom du CSS Pierre-Neveu

Le centre de services scolaire francophone qui s'appelait autrefois le **CSS Pierre-Neveu** (854) s'appelle maintenant le **CSS des Hautes-Laurentides**. Son code géographique ainsi que sa délimitation restent inchangés. Cette modification est entrée en vigueur le 13 février 2021, conformément au décret 97-2021 paru dans le numéro 5A de la *Gazette officielle du Québec* (partie 2, page 497A).

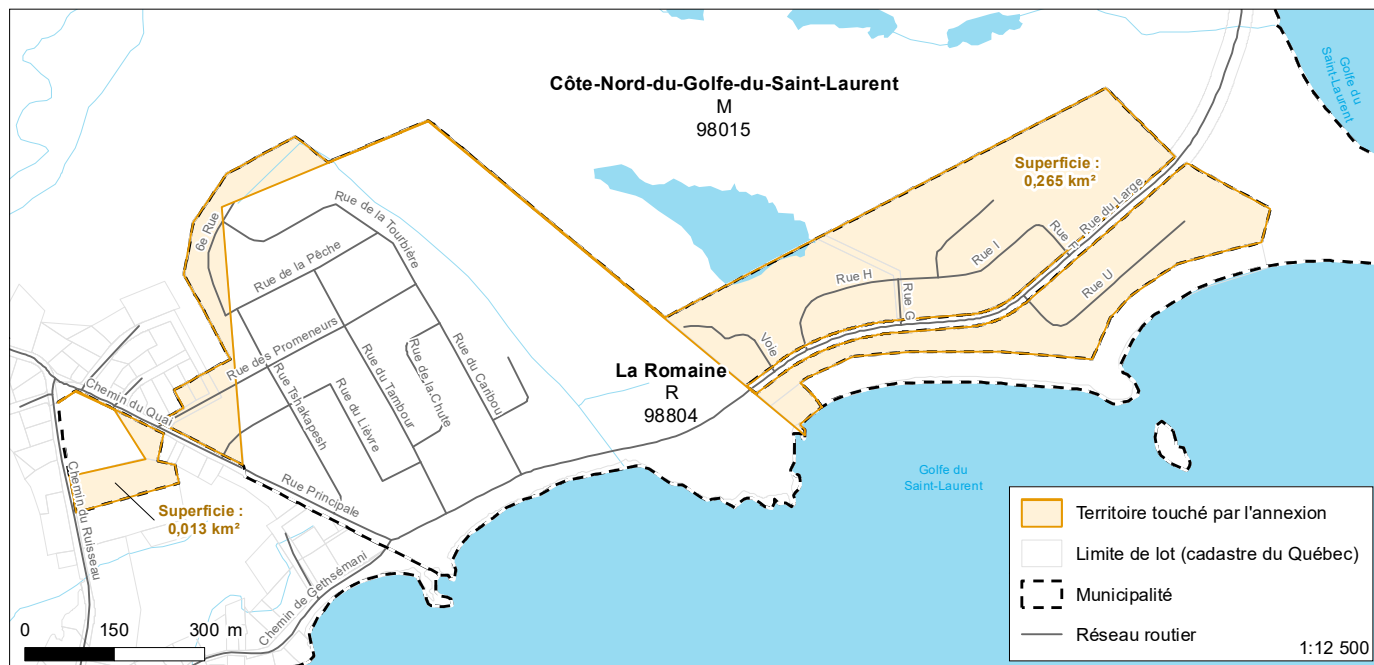
► Modification du nom du CSS de la Seigneurie-des-Mille-Îles

Le centre de services scolaire francophone qui s'appelait autrefois le **CSS de la Seigneurie-des-Mille-Îles** (851) s'appelle maintenant le **CSS des Mille-Îles**. Son code géographique ainsi que sa délimitation restent inchangés. Cette modification est entrée en vigueur le 17 avril 2021, conformément au décret 499-2021 paru dans le numéro 14 de la *Gazette officielle du Québec* (partie 2, page 1746).

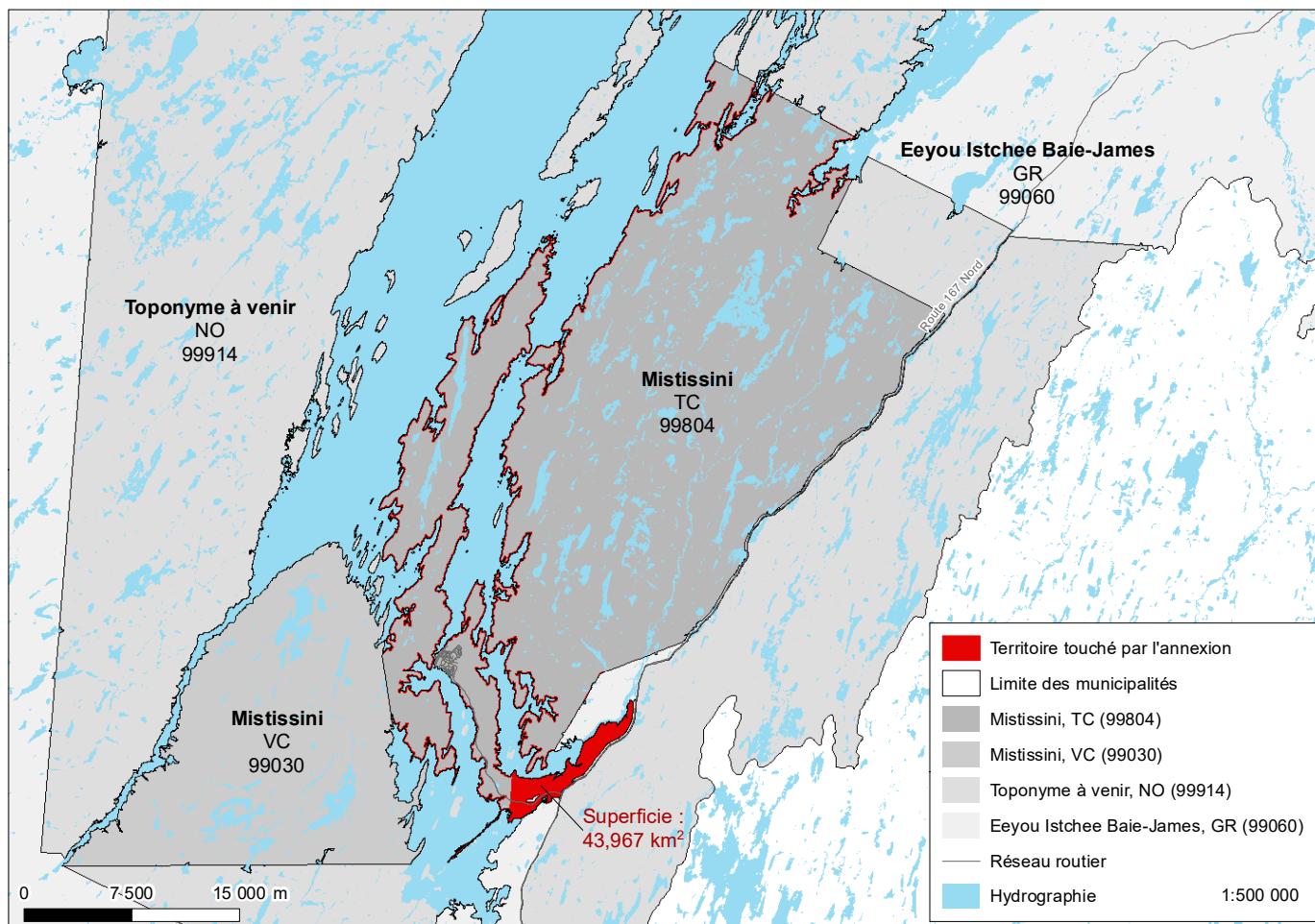
Annexes cartographiques – Modifications aux municipalités

Carte 1

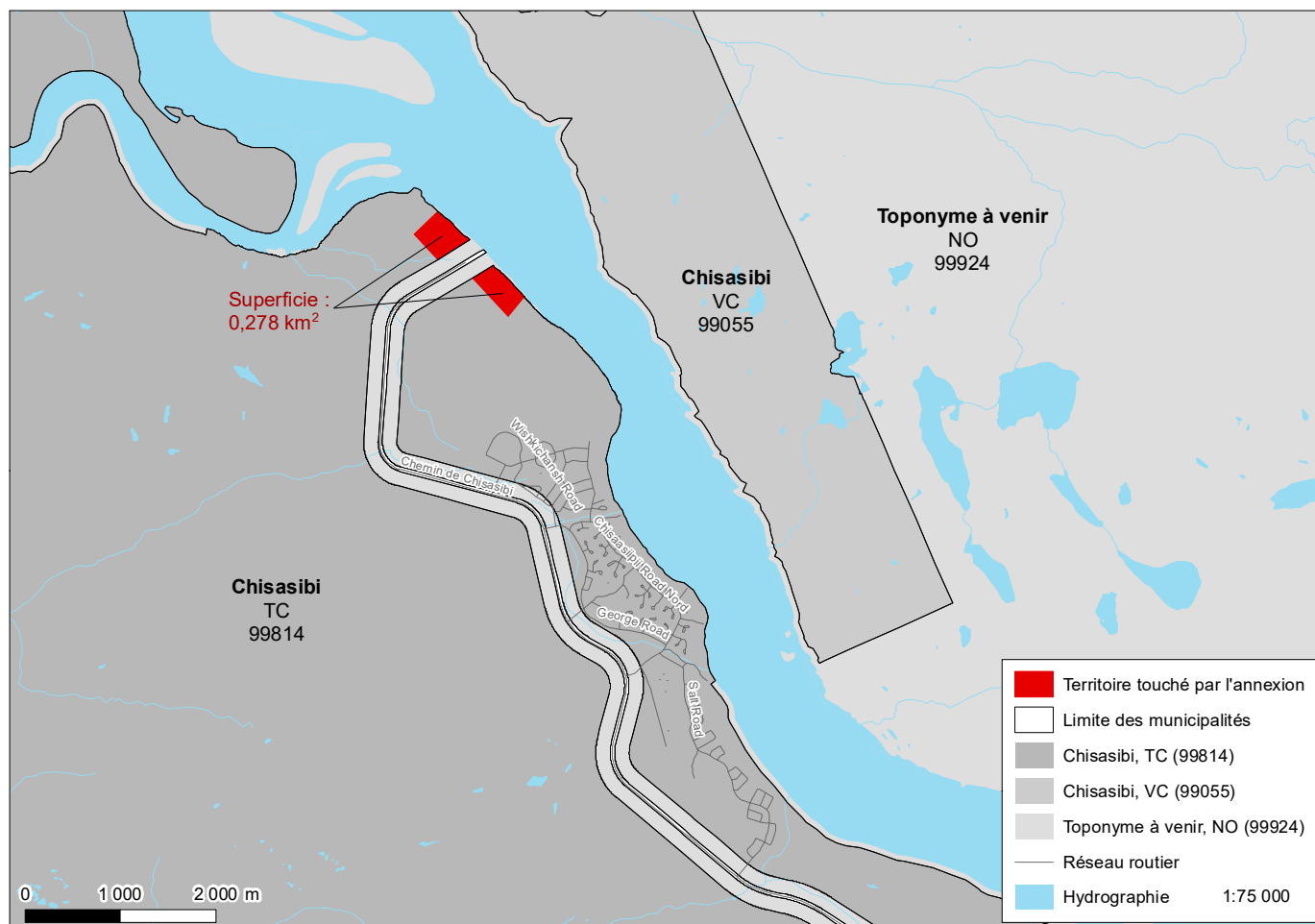
Nouvelle situation de la réserve de La Romaine (98804) et de la Côte-Nord-du-Golfe-du-Saint-Laurent (98015) à la suite de l'annexion partielle du 20 février 2008



Nouvelle situation de Mistissini (terre réservée aux Cris – 99804) à la suite des annexions partielles du 24 juin 2022

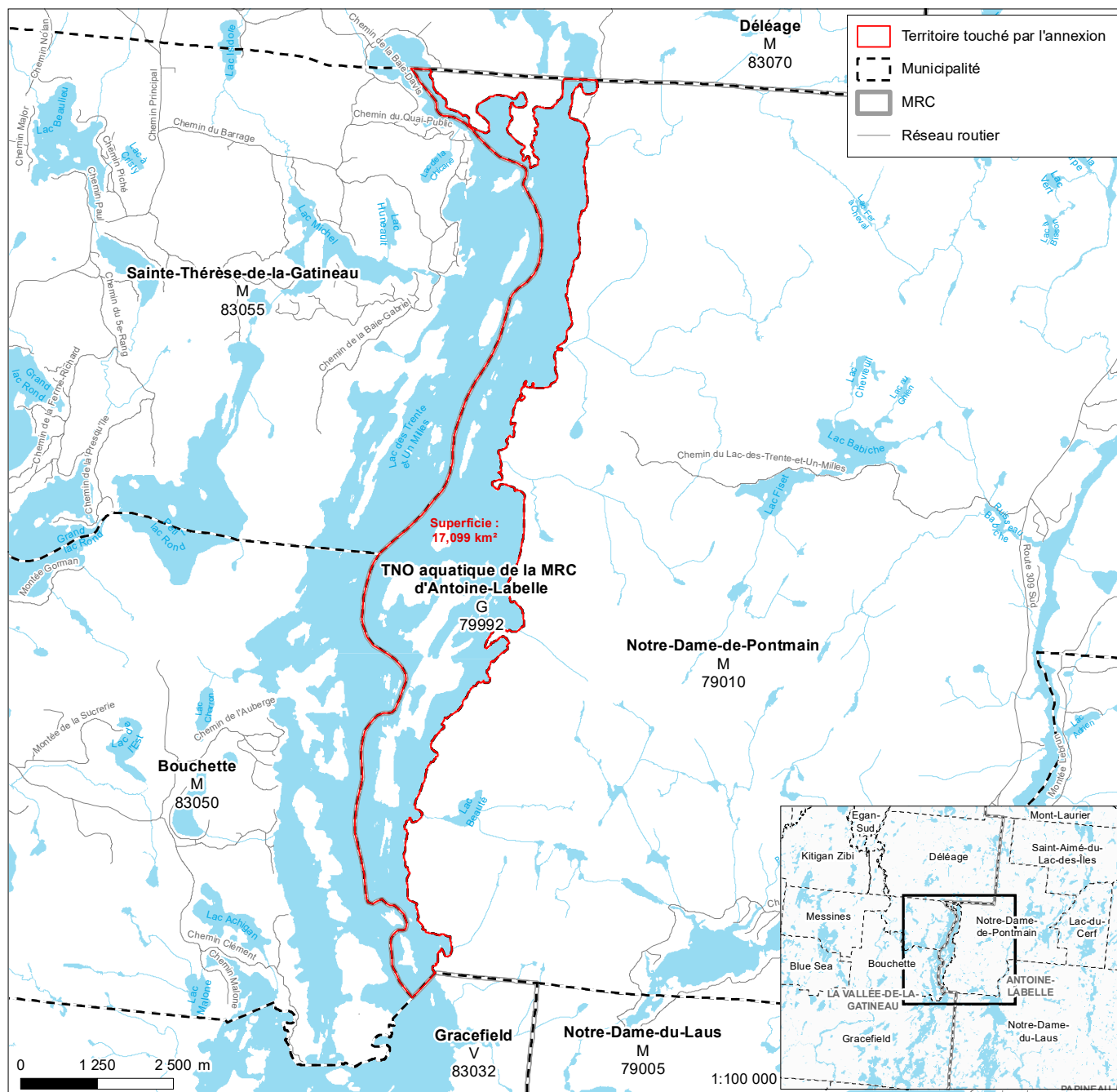


Nouvelle situation de Chisasibi (terre réservée aux Cris – 99814) à la suite des annexions partielles du 14 juillet 2022



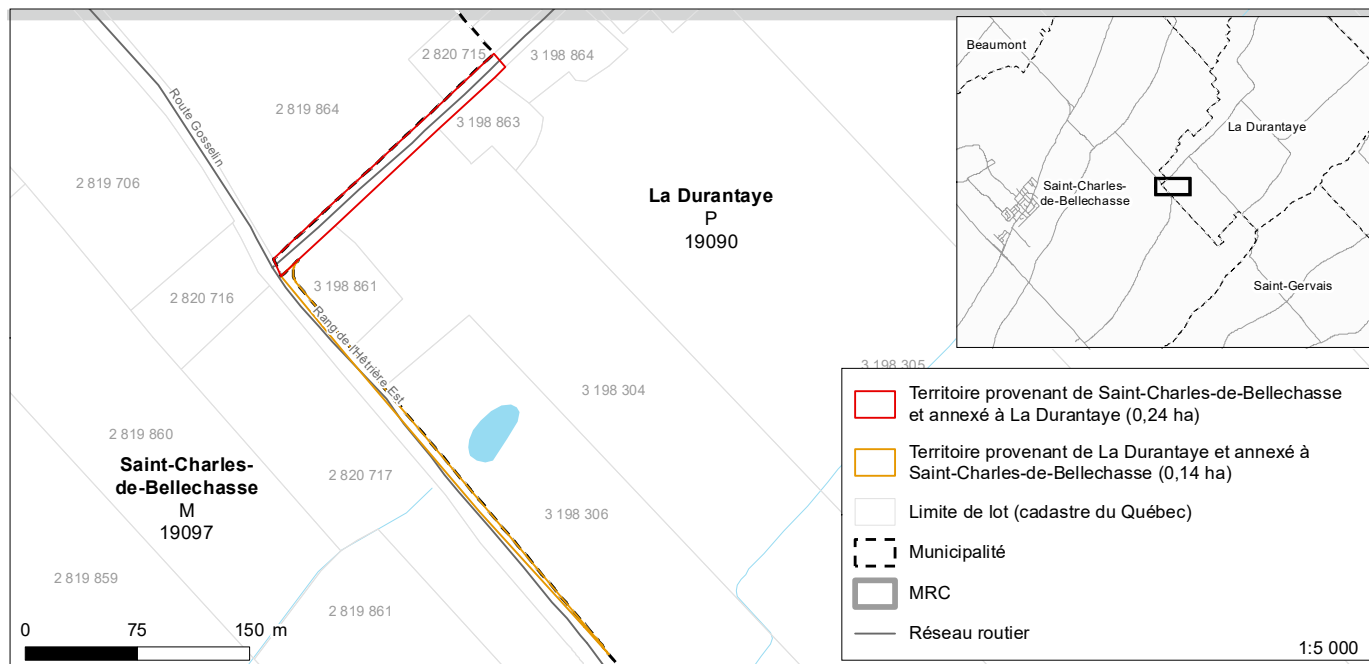
Carte 5

Nouvelle situation de Notre-Dame-de-Pontmain (79010) à la suite de la constitution du TNO aquatique de la MRC d'Antoine-Labelle (79992) le 20 janvier 2023



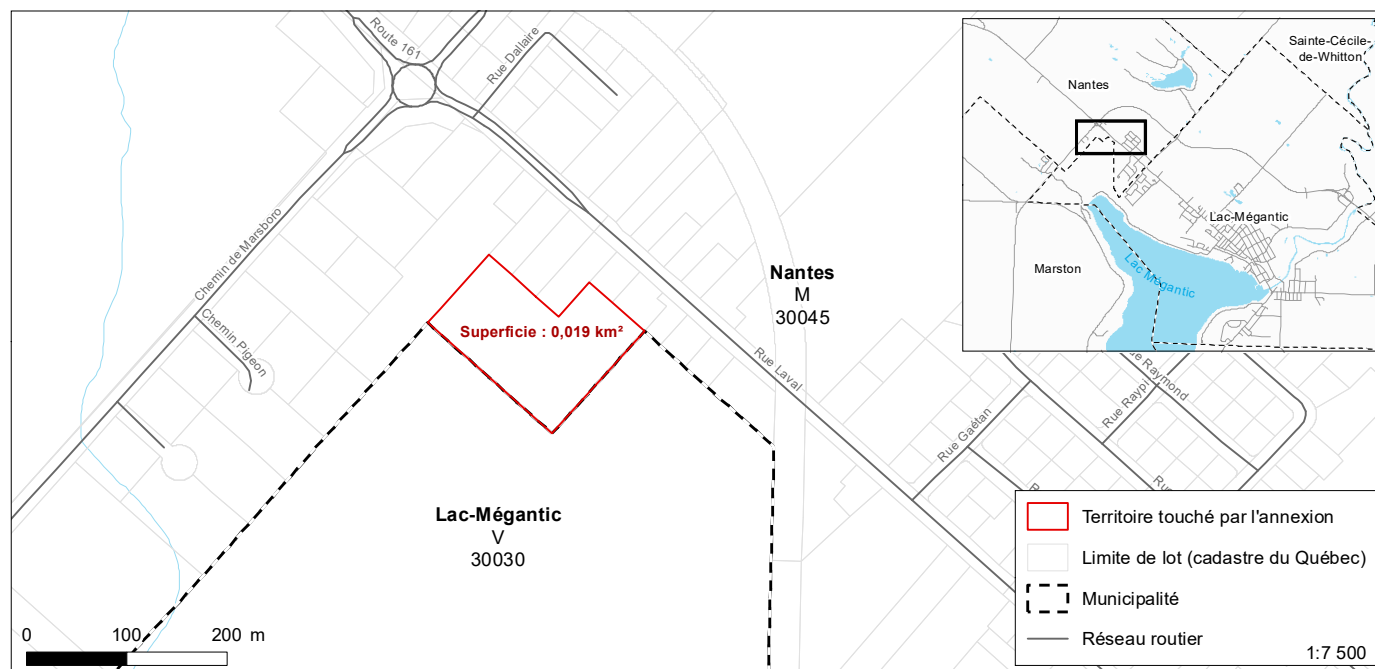
Carte 6

Nouvelle situation de La Durantaye (19090) et de Saint-Charles-de-Bellechasse (19097) à la suite des annexions partielles du 11 février 2023



Carte 8

Nouvelle situation de Nantes (30045) et de Lac-Mégantic (30030) à la suite de l'annexion partielle du 8 juillet 2023



Notice bibliographique suggérée

INSTITUT DE LA STATISTIQUE DU QUÉBEC (2023). « 2023 », *Modifications aux municipalités du Québec*, [En ligne], L'Institut, p. 1-12 [statistique.quebec.ca/statistiques/divisions-territoriales/bulletins/modifications-municipalites-2023.pdf].

Ce bulletin a été réalisé à l'Institut de la statistique du Québec par :

Maxime Keith

Direction de la gestion des données et de l'accès pour la recherche :

Sophie Balmayer

Révision linguistique et édition :

Direction de la diffusion et des communications

Pour plus de renseignements :

Centre d'information et de documentation
Institut de la statistique du Québec
200, chemin Sainte-Foy, 3^e étage
Québec (Québec) G1R 5T4

Téléphone :
418 691-2401
1 800 463-4090 (Canada et États-Unis)

Courriel : cid@stat.gouv.qc.ca

Site Web : statistique.quebec.ca

Dépôt légal

Bibliothèque et Archives nationales du Québec
1^{er} trimestre 2024
ISSN 1715-6408 (en ligne)

© Gouvernement du Québec
Institut de la statistique du Québec, 1989

Toute reproduction autre qu'à des fins de consultation personnelle est interdite sans l'autorisation du gouvernement du Québec.
statistique.quebec.ca/fr/institut/nous-joindre/droits-auteur-permission-reproduction